



# SENTHEIM INFOS

avril 2012

## Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Lors des séances de février et de mars, le Conseil Municipal a principalement travaillé sur les finances de la commune. Il a adopté les **comptes administratifs 2011** des 3 budgets, qui sont tenus par notre comptabilité, à savoir le **budget général, celui de la forêt et celui du lotissement « Stribich »**. De même, il a statué sur les comptes de gestion 2011 des 3 budgets qui sont tenus par le responsable du Trésor Public.

Les comptes administratifs et de gestion du lotissement ne seront clôturés qu'après la vente de tous les lots.

Le budget de fonctionnement de la forêt s'est soldé par 66 015 € de recettes et 16 030 € de dépenses ; 13258 € ont été engagés en investissement.

Le budget général de fonctionnement a été arrêté en recettes à 1 360 060 € et à 982 040 € en dépenses. Malgré de nombreux travaux en 2011, un excédent de 378 020 € a pu être reporté en recettes de fonctionnement pour 2012.

Les recettes d'investissement ont été arrêtées à 1 938 914 € et les dépenses à 1 479 655 €.

### Les budgets 2012 ont été adoptés.

Celui de la forêt s'équilibre en fonctionnement à 75 726 € et en investissement à 28 166 €.

Le budget général s'équilibre en fonctionnement à 934 606 €, en investissement à 2 377 085 € et comporte les différents projets évoqués dans le précédent numéro.

Les dotations de l'Etat figurent dans les recettes de fonctionnement à hauteur de 252 714 €.

### Pour établir le budget 2012, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Taxe d'habitation :	9,82 %	soit un produit de	159 870,00 €
Taxe foncière sur le bâti :	9,46 %	soit un produit de	116 453,00 €
Taxe foncière sur le non bâti :	56,08 %	soit un produit de	8 076,00 €
Contribution Foncière des Entreprises :	16,20 %	soit un produit de	33 777,00 €

Soit un total de 318 176,00 €. D'autres taxes s'y ajoutent et portent l'ensemble de la recette fiscale à 408 520 €.

Dans le cadre du budget du lotissement, une ligne de trésorerie de 800 000 € avait été souscrite. Elle sera remboursée en juillet. Le Conseil Municipal a décidé d'en souscrire une de 500 000 € sur le budget général pour pallier au décalage entre le paiement des factures de chantier et le versement des subventions en cours d'exercice, en particulier pour le chantier d'enfouissement de la haute tension.

Suite à ces différentes délibérations, voilà la commune dotée de ses budgets qui lui permettront d'avancer sereinement en 2012.

Suite à l'enquête publique pour le PLU et suite aux dernières modifications votées par le Conseil Municipal, celui-ci a décidé de l'approuver. L'insertion dans la presse ayant été faite, **le Plan Local d'Urbanisme est donc applicable depuis le 2 avril**. Le dossier est tenu à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie et sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

En vue de la période estivale, le Conseil Municipal a également reconduit les emplois d'été.

Dans ce numéro, vous trouverez d'autres informations et en particulier une notice pour le vote par procuration. En cas d'absence lors des élections, ne tardez pas à effectuer ces démarches, afin que votre procuration arrive, en temps utile, en mairie.

**Bernard HIRTH**



**Pompiers :** 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable  
**Mairie :** 03.89.82.52.03  
**Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :** 03.89.82.53.96  
**Ecole maternelle :** 03.89.82.87.17  
**Presbytère :** 03.89.82.52.74

Site Internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication  
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

## ROSALA SE RÉVEILLE

Rosala : « Le printemps est arrivé, sors de ta maison ! »

Storki : Arrête, tu chantes faux !

R : C'est pas vrai, vieux grognon...Mais, chouette, les copines sont de retour. Maintenant, j'aurai de nouveau plus d'infos !

S : Tu en a bien assez, ton œil et ton oreille traînent partout.

R : T'exagères, Storki. De toutes façons, t'es que jaloux, personne ne te raconte rien...Tiens ? encore un qui n'a pas le courage de rentrer dans la mairie !

S : C'est plus facile de mettre un message dans la boîte aux lettres de façon anonyme.

R : Moi, si j'ai quelque chose à râler, j'y vais carrément. Si des arbres du voisinage débordent sur notre nid et nous dérangent, ben, je vais illico, le dire et en général, ça s'arrange !

S : Toi, tu n'as pas froid aux yeux, mais tu as raison. Si on veut que ça change, il faut se remuer.

R : Paraît qu'il y a de nouveau des histoires à cause des chiens qui aboient du matin au soir et qui se baladent dans les rues.

S : Ja, ja...J'ai aussi entendu qu'il y a des parkings sauvages sur les places de retournement.

R : Imagine, si une ambulance ou les pompiers devaient intervenir...La galère ! Mais qu'est-ce qu'ils ont dans le « citron » certains humains !

S : Ben, rien, je suppose... Je trouve quand même « as da frach besch ! »

R : N'importe quoi ! Dis voir, petit malin, t'as vu comme Susie a dû se bagarrer pour garder son nid. D'autres cigognes voulaient le lui piquer !

S : Je comprends que de nouvelles congénères arrivent. Même qu'en Afrique, ça se raconte comme on est bien traité à Sentheim !

R : Tout le monde n'est pas du même avis, demande aux gens qui ont des nids sur leurs cheminées ! On est en surpopulation ! Je ne comprends pas pourquoi les villages alentours ne nous prient pas, à genoux, pour qu'on vienne s'installer chez eux ! On est un tel atout !

S : Ils ne savent pas ce qu'ils ratent !

R : Tiens, je vais jeter ces vieilles chaussettes dans le caniveau, on n'a plus besoin de ces lainages pour nous chauffer !

S : Tu es de pire en pire ! T'as pas besoin de rajouter nos déchets sur la route comme s'il n'y avait pas assez dans les rues.

R : Tu m'énerves ! Toujours, tu joues au bon citoyen ! Je te ferai remarquer que tu te vides sur les toits comme moi. ET TOC !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

## DÉCHETTERIE VERTE

A partir du 6 avril et jusqu'au 27 octobre 2012, la déchetterie verte, route de Soppe-le-Haut, passe aux horaires d'été :

**tous les samedis non fériés de 14h à 17h et tous les mercredis non fériés de 9h à 12h.**

Nous rappelons que cette déchetterie accepte tous les déchets verts tels que déchets de jardin, taille des arbres ou arbustes, gazons...

Pour un bon fonctionnement, merci de bien vouloir respecter les emplacements de dépôt et de ne pas déposer les végétaux dans des sacs poubelles. **Si trop de dérives étaient constatées durant le mois d'avril, nous serions contraints de revoir les horaires d'ouverture en libre service.**

## ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui ont fêté leur anniversaire en **mars 2012**.

94 ans : MESSERLIN Georgette, née SCHEUBEL le 21,

EHPAD – Masevaux,

92 ans : SCHWARB Odette, née LEROY, le 27,

EHPAD – Masevaux,

92 ans : EHRET Joseph, le 16,

EHPAD – Masevaux,

91 ans : SINGER Alice, née MOSSER, le 01,

EHPAD – Masevaux,

88 ans : KESSLER Emma, née ILTIS, le 08,

EHPAD – Masevaux,

84 ans : MARCILLY Jean, le 11,

19 rue Louis Bian,

82 ans : LAMBOLEY Madeleine, le 5,

1 rue des Daims,

80 ans : WILHELM Jacqueline née ADAM, le 26,

2 rue du Chanoine Cetty.

## LES ÉCOLIERS PLANTENT UNE CENTAINE D'ARBRES

Vendredi 16 mars, sous un soleil radieux, les écoliers de Sentheim ont planté chacun un arbre, dans la forêt communale située près de l'espace des daims. Un projet mené avec la commune qui a préparé cette journée.

Les quatre classes de l'école élémentaire s'y sont rendues l'une après l'autre. Équipés de tuteurs, de filets et d'eau, les 103 élèves ont chacun planté une jeune pousse, avec les explications d'un agent de l'ONF.

Pour leur prêter main forte, le personnel des services techniques de Sentheim était présent, ainsi que le maire Bernard Hirth et ses adjoints. Des papys sont aussi venus aider les jeunes mains vertes.

Soucieux de reconnaître « leur » arbre quand il sera plus grand, les enfants ont noté leur prénom sur l'étiquette du tuteur. La commune mettra en place d'ici peu des petits panneaux devant chaque arbre. L'essence de l'arbre et le prénom de l'enfant qui l'a planté y seront indiqués.

Les plants, d'espèces diverses (bouleau, châtaignier, chêne, érable, aulne, cèdre, douglas vert, mélèze, ...), ont été offerts par la Fondation pour l'Education et l'Environnement en Europe dans le cadre de l'opération

« Plus d'arbres, plus de vie ! ».

« Cette action s'inscrit dans notre projet d'école "Découverte de la forêt" », précisait Chantal Iltis, directrice de l'école. A l'automne, lors d'une première action, les enfants avaient découvert la forêt locale au cours d'une journée sur le terrain, « Et ils ont retenu ce qui s'était dit ! », notait Chantal Iltis.

Alors pourquoi planter des arbres ? Les enfants ont répondu à cette question en classe : « Ils empêchent l'érosion des sols, fournissent un habitat et des aliments à la faune, fournissent des remèdes aux populations, produisent de l'oxygène et participent à la lutte contre le réchauffement mondial en absorbant le dioxyde de carbone. Les

arbres font de l'ombre et servent de brise-vent. » Et les enfants de préciser : « Ils nous font du bien. Ils rendent la vie plus belle ! »

Nombre d'enfants ont profité du week-end pour se promener avec leurs parents près du parc aux daims et leur montrer leur plantation.

Cette année, sur le thème de la forêt, se poursuivra au troisième trimestre avec une classe de découverte sur l'espace forestier.

Viviane TABOURIN



## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Samedi 17 mars, la commune de Sentheim a organisé une cérémonie symbolique pour marquer l'entrée dans le monde des adultes de ses jeunes citoyens.

Les jeunes sentheimois, qui ont eu ou vont avoir 18 ans, se sont retrouvés samedi 17 mars à la salle de l'Amos pour une cérémonie de citoyenneté. Un livret de citoyen leur a été remis, ainsi que leur carte électorale pour ceux qui sont déjà majeurs.

Le maire les a accueillis en présence de ses adjoints, de membres du conseil municipal, du maire honoraire M. Jordy et du maire adjoint honoraire M. Mattauer, de présidents d'association du village et de parents.

Le livret du citoyen présente aux jeunes citoyens les droits et devoirs de tout citoyen, et rappelle les principes fondamentaux de la République. « C'est une étape importante, notait Bernard Hirth. Vous avez atteint cette majorité qui vous



donne le droit de vote mais aussi la majorité matrimoniale et la majorité pénale : vous recevez l'ensemble de vos droits civiques ! »

Il était important pour la commune de Sentheim d'accompagner ces jeunes adultes dans la citoyenneté : « Cette cérémonie symbolique met en avant l'implication que devrait avoir tout citoyen dans sa commune et dans ce pays. »

Le maire a rappelé la chance d'être dans un pays démocratique, et a fait un petit rappel d'histoire sur les

différentes républiques et sur le droit de vote en France. Avant de remettre individuellement les livrets de citoyens à l'ensemble des jeunes et les cartes d'électeur à ceux qui ont déjà la majorité, le maire a invité ces jeunes citoyens à devenir des citoyens actifs, en s'investissant dans une association « où on préserve les valeurs de la démocratie et où on les fait vivre. N'oubliez pas que cette démocratie est fragile ».

Viviane TABOURIN

## CARITAS

### Permanences

L'équipe de CARITAS Réseau Secours Catholique de Masevaux vous propose des aides à l'accompagnement scolaire, ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives.

**Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14h à 16h. Tél. : 06 89 77 22 80 ou 03 89 38 04 90.**

### Après-midi convivial

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie..., pour un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu mardi 24 avril 2012 de 14h à 16h.

**Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez au 03 69 29 18 23 ou au 06 89 77 22 80.**

### Aide à l'accompagnement au retour à l'emploi

Caritas met en place une permanence d'aide au retour à l'emploi **tous les jeudis de 9h à 11h**. Après un premier entretien, il est possible de prendre rendez-vous pour un accompagnement spécialisé.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour vous permettre de faire vos recherches d'emploi.

Si vous souhaitez apporter vos compétences dans cet atelier, nous serons ravis de vous accueillir car il nous faut étoffer notre équipe. **Tél. : 03 89 38 04 90 ou 06 89 77 22 80.**

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY.

**CARITAS 11, place des Alliés - cour du Chapitre 68290 - Masevaux Tél. : 03 89 38 04 90**

## SEMENCES DE PRAIRIES FLEURIES

Dans le cadre du GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) et afin d'inciter les particuliers à développer la biodiversité autour de leurs habitations, les Communautés de Communes de la Doller et du Soultzbach, de Cernay et Environs, du Pays de Thann et de la Vallée de Saint-Amarin, ont fait réaliser des sachets de semences de prairies fleuries à destination des habitants de leur territoire.

Les sachets sont à retirer gratuitement à la Mairie de Senheim, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat, dans la limite des quantités disponibles.

## TERRE DES HOMMES FRANCE – ASSOCIATION LOCALE DU HAUT-RHIN COLLECTE ANNUELLE DE VÊTEMENTS

Comme l'an passé, les bénévoles de l'Association Locale du Haut-Rhin de **Terre des Hommes France**, en partenariat avec **Le Relais-Est**, organisent le ramassage annuel de vêtements, de chaussures et de linge de maison le samedi 12 mai.

Les textiles et les chaussures sont triés et recyclés à Wittenheim par Le Relais-Est qui emploie 80 personnes en situation d'insertion. Grâce au tri et au recyclage, l'argent récolté permet à l'Association Locale du Haut-Rhin de Terre des Hommes France de financer des programmes de développement pour des populations en Asie, en Afrique et en Haïti.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

### Organisation du ramassage.

Les sacs seront ramassés et récupérés devant chaque maison à partir de 8h.

Il est également possible d'apporter son sac, le jour du ramassage, au lieu dit « LANDAPLATZ » à Masevaux (à droite de la route Joffre, avant la montée vers Houppach).

**Renseignements : 03 89 82 50 82 - Site Internet : [www.tdhf68.org](http://www.tdhf68.org) - Téléphone du jour du ramassage : 06 89 33 40 67**

## FLEURIR SA MAISON

Avec l'arrivée du printemps, aspirez-vous à voir votre maison fleurie ? Pour faciliter vos achats de fleurs, la municipalité a décidé de vous faire bénéficier des tarifs préférentiels accordés à la commune.

Si vous êtes intéressé, veuillez compléter le bon de commande joint à ce numéro de *Senheim Infos*, l'accompagner de votre règlement (*libellé à l'ordre des établissements ZIEGLER*) et faire parvenir le tout à la Mairie **avant le 20 avril**.

La livraison aura lieu le 12 mai de 9h à 12h aux ateliers communaux, rue du Pont.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - PARTENARIAT D'EXCELLENCE

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), qui engage la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin envers la Communauté de Communes était arrivé à son terme en décembre 2010.

Depuis début 2011, les services de la Communauté de Communes ont travaillé en étroite collaboration avec les Techniciens de la CAF et la Direction de CREALIANCE pour mettre sur pied le CEJ de deuxième génération qui liera la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes jusqu'en 2014.



La signature de ce contrat déblocuera aussi le versement des subventions pour l'année 2011.

Pour optimiser ce contrat, toutes les communes ont été sollicitées afin de pouvoir recenser leurs projections et leurs perspectives d'évolution et les intégrer au CEJ.

Aujourd'hui, nous savons apporter une réponse et la quantifier financièrement. En fait, les infrastructures étant en place, il est difficilement envisageable de créer de nouveaux sites ou de faire des extensions avant 2014.

Mais, devant les demandes pressantes, nous avons pu optimiser les agréments sur l'ensemble des sites d'accueil, aussi bien dans le secteur de la petite enfance que dans le secteur de l'accueil périscolaire.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les propositions faites à la CAF, au Service de la Protection Infantile du Conseil Général et à Jeunesse et Sports.

### PETITE ENFANCE

Site	Capacité antérieure	Nouvel agrément
Burnhaupt le Haut	25	28
Masevaux	25	28
Sentheim	24	30

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Burnhaupt le Bas	48	62
Burnhaupt le Haut	44	40
Kirchberg	44	44
Lauw-Guewenheim	48	49
Masevaux	48	62
Sentheim	44	42
Soppe le Bas	44	44

A ce jour, le CEJ deuxième génération est en place et la signature du contrat a eu lieu.

Quand je parlais de partenariat d'excellence, je voulais mettre l'accent sur le fait que toutes les propositions, faites par la Communauté de Communes à la CAF, ont été satisfaites.

Financièrement, ce nouveau contrat Enfance Jeunesse permettra à la Communauté de Communes de prétendre à une aide annuelle supplémentaire, d'environ 70 000 €, qui s'ajoutent donc aux subventions habituelles s'élevant à 412 000 € pour les prestations de service et 20 000 € pris sur les fonds propres de la CAF.

L'occasion m'est donnée de remercier tout particulièrement les administrateurs de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, les services techniques de la CAF, de la Communauté de Communes, de CREALIANCE qui ont permis d'aboutir à ce résultat exceptionnel.

Je voudrais associer à ces remerciements tous les Conseillers communautaires qui ont permis d'avancer sur ce dossier grâce à leur vote de confiance qui a certainement appuyé la décision finale.

Michel WEIGEL

Vice-président de la Communauté de Communes

## DES BANANES POUSSENT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Les écoliers de Sentheim ont décidément la main verte. Alors qu'ils ont planté une centaine de jeunes arbres dans une forêt communale du village, un des bananiers, situés dans le hall d'entrée de l'école, a fait une fleur, et un petit régime de banane est en train de se former.

Viviane TABOURIN

## QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Durant tout le mois de mai, des bénévoles passeront chez les habitants de SENTHEIM pour recueillir des dons au profit de la LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité Départemental du Haut Rhin.

Réservez- leur un bon accueil.

Ces dons sont destinés principalement à la recherche fondamentale, aux équipements hospitaliers, aux aides aux malades, à leurs proches et aux associations de malades et anciens malades.

Le nombre de bénévoles s'amenuise d'année en année. Pourtant la maladie, ne désarme pas. Et nous connaissons tous quelqu'un qui lutte contre ce fléau et qui espère que la recherche trouvera rapidement un remède au mal qui le ronge.

Nous ne pouvons pas faire grand'chose. Sauf, peut-être, donner un peu de notre temps et nous joindre à ceux et celles qui déjà se sont rendus compte de l'importance de cette quête.

Vous pouvez téléphoner à Marie HINGRE au 03 89 82 50 82.

En 2011, 4 571 € ont été collectés à SENTHEIM.

Merci à tous les généreux donateurs.

## 17<sup>ème</sup> ÉLAN DES DAIMS



Le dimanche 20 mai aura lieu la 17<sup>ème</sup> édition de la course pédestre « L'Élan des Daims ». Cette course de moyenne montagne est inscrite au Trophée des Vosges et se déroule sur 15 km. Des courses pour les jeunes sont organisées dans le parc de la Maison Saint Jean. Coureurs aguerris ou amateurs, tous y trouveront leur compte, en découvrant notre contrée en petites ou grandes foulées. Tous les coureurs repartiront avec un souvenir.

Les records à battre sont toujours de 56min 48sec pour les hommes et 1h 5min 47sec pour les féminines. Le bulletin d'inscription à la course est disponible sur le site internet de la commune et sera joint au *Sentheim Infos* de mai.

Nous attendons plus de 300 coureurs, sur les différentes courses, venant d'Alsace et de tous les départements environnants. La réussite de cette course dépend de la participation de plusieurs dizaines de bénévoles. Rejoignez-nous lors de cette journée très sympathique, se terminant par un repas pris en commun, en contactant Annick Ehret à [ehret.christian@tv-com.net](mailto:ehret.christian@tv-com.net) ou Daniel Zutter à [dzutter@numericable.fr](mailto:dzutter@numericable.fr).

Vous pouvez également vous joindre à nous, lors de notre prochaine réunion d'organisation de la course, le lundi 16 avril à 20h15 à l'Espace Schuffenecker.

Daniel ZUTTER  
Président Sentheim Animations



## A NOTER SUR VOS AGENDAS

Vendredi	6 avril	: tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Samedi	14 avril	: bricolage enfant à l'espace Schuffenecker de 14h à 16h, organisé par l'APES
Jeudi	19 avril	: marche organisée par "les marcheurs de Sentheim"
Dimanche	22 avril	: bourse aux livres, vieux papiers, cartes postales, vinyles, CD organisée par Farandol'ler
Dimanche	22 avril	: conférence, organisée par Farandol'ler, du docteur Louis SCHITTLY à 15h à l'AMOS
Jeudi	26 avril	: réunion d'informations sur le tri des emballages plastiques. Salle de réunion de la communauté de communes à Masevaux à 18h30
Jeudi	26 avril	: scrapbooking adulte à l'espace Schuffenecker à partir de 20h, organisé par l'APES
Dimanche	29 avril	: journée de pêche à la truite à l'étang Marcel organisée par l'association "Le Grumby"
Mardi	1 mai	: sortie communale
Mercredi	2 mai	: don du sang à l'AMOS de 16h30 à 19h30
Dimanche	6 mai	: marche gourmande (Kasnackmarch) organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
Samedi	12 mai	: collecte annuelle de vêtements par Terre des Hommes France
Samedi	12 mai	: marché aux fleurs aux ateliers communaux, rue du Pont, de 9h à 12h
Jeudi	17 mai	: loto organisé par l'association "Le Grumby" à Meyenheim
Dimanche	20 mai	: 17 <sup>ème</sup> édition de l'Élan des Daims organisée par Sentheim Animations

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à [marc.perrin@estvideo.fr](mailto:marc.perrin@estvideo.fr) avant le 1 mai 2012.

**Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 5 mai 2012.**